



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché :	Recrutement d'un Consultant Individuel pour élaborer la convention d'exploitation de la fibre optique du backbone CEB par la SBEE
Nom du projet :	Millennium Challenge Account-Bénin II
Type d'avis :	Demande de Qualifications (DQ)
Informations Générales Pays :	
Pays	Bénin
Ville/Localité :	Cotonou
Avis/Numéro de Contrat :	DQ/PP6-COM-EDP-16
Date de publication :	11 Décembre 2019
Date limite :	23 Décembre 2019
Acheteur :	(MCA-Bénin II) Millennium Challenge Account-Bénin II
Agence de financement :	(MCC) Millennium Challenge Corporation
Langue d'origine :	Français
Information de Contact Adresse :	Gabriel DEGBEGNI Coordonnateur National Millennium Challenge Account - Bénin II 95, rue 5 073 Zongo Nima, Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN, Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral, Cotonou, République du Bénin.
Email :	info@mcabenin2.bj
Site Web :	http://www.mcabenin2.bj
Type de marchés :	Services de Consultant Individuel

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du Bénin « Gouvernement » ou « GoB ») ont signé un Accord de Don du Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Corporation d'environ 375 000 000 dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement

des paiements autorisés au titre du marché en objet. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le programme énergétique du MCA-Bénin II comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et (iv) Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté sur une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Le Compact est entré en vigueur le 22 juin 2017.
3. Cet Avis Spécifique de Passation des Marchés est conforme à l'Avis Général de Passation des Marchés N°6 qui a été publié sur dgMarket et UN Development Business (« UNDB ») le **04 Novembre 2019**, sur le site Internet de l'Entité MCA (www.mcabenin2.bj) le **31 octobre 2019** et dans la presse locale « La Nation » et « Le Matinal » des **04 et 07 novembre 2019**.
4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels, justifiant de l'expertise pour élaborer la convention d'exploitation de la fibre optique du backbone CEB par la SBEE, dans le cadre de l'exploitation de son réseau de distribution à partir de son centre de dispatching.

Tout Consultant individuel justifiant de l'expertise visée ci-dessus est éligible à la présente consultation.

Les services de Consultant seront requis pour une durée estimative de quinze (15) semaines à compter de la date de signature du Contrat.

5. Une description détaillée des services est fournie dans le Dossier de Demande de Qualifications (Annexe B, Termes de Référence).
6. La Demande de Qualification est ouverte à toutes personnes éligibles ("Consultant Individuel") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels ne peuvent ni s'associer en groupement ni sous-traiter les services.
7. Le Consultant Individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov.
8. La Demande de Qualification, les Termes de Référence, ainsi que l'ensemble des documents à remplir et à soumettre par les postulants, sont disponibles à l'Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II et peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II)
95, rue 5 073 Zongo Nima



Immeuble KOUGBLENOU, Domaine de l'OCBN
Derrière l'ex-Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP 101, Tél. (229) 21 31 82 40 / (229) 21 31 81 79
E-mail : info-benin@charleskendall.com
Cotonou, République du Bénin

9. La date limite du dépôt des dossiers de qualification est fixé au **lundi 23 décembre 2019 à 10 h 00, heure locale de Cotonou**. Les propositions doivent être soumises par courrier électronique à : info-benin@charleskendall.com. **Les soumissionnaires doivent demander un accusé de réception des documents transmis. Toute soumission reçue en retard sera rejetée.**



Gabriel DEGBEGBE
Coordonnateur National

